

NOMOS, LE PERE DU NOM

Houchang Guilyardi

(139) Dans l'histoire et, notamment celle de la psychanalyse, la préhension de la question paternelle a rencontré des oppositions considérables et des dépenses d'énergie intenses. C'est une question certainement préliminaire et centrale pour toute la pratique analytique. **Lacan** dit en 70 « *Freud, parfois se dérobe, nous abandonne, il abandonne la question autour de la jouissance féminine* » ¹, et en 75, dans la *Conférence à Genève sur le symptôme*, une des rares concernant la psychosomatique : « *C'est une très jolie question. Forclusion du Nom-du-Père, ça nous entraîne à un autre étage ², l'étage où ce n'est pas seulement le Nom-du-Père, où c'est aussi le Père-du-Nom, je veux dire que le père, c'est celui qui nomme* » ³.

Envisageons ces difficultés puisque la pratique analytique

1J. LACAN, *L'Envers de la psychanalyse*, 10 février 70.

2C'est moi qui souligne.

3Le *Bloc-Notes de la Psychanalyse*, n°5.

semble consister dans les paradoxes, à séparer fil à fil ce qui permet et empêche qu'il y ait du sujet. Et que le développement de la théorie analytique (140) paraît axé selon deux pôles : d'un côté, ce qu'il en est de la jouissance, de l'autre, nomination, métaphore paternelle, barre, etc...

Partons de l'oedipe. Le garçon, par exemple, veut tuer son père et coucher avec sa mère. Ce n'est pas seulement la caricature que je veux reprendre, c'est envisager l'inverse de l'habituel, car dit **Lacan** « *la mère est un peu plus avancée dans l'existence que l'enfant qui est l'objet de son désir* »⁴. Considérons l'oedipe, bien que cela se passe aux différents niveaux simultanément, d'abord orienté des parents vers les enfants plutôt que des enfants vers les parents : le père en charge d'empêcher la mère d'inclure l'enfant à demeure et d'en être chroniquement pourtournée. Le tabou de l'inceste n'étant pas d'abord une interdiction adressée à l'enfant, mais à la mère ou aux parents comme continuum parental. Qu'ainsi le continuum, ou la mère, soit empêché de garder l'enfant comme phallus en conserve, et s'attarder dans le mirage, de le croire immuable, c'est-à-dire éternel et Un. C'est dans la mise en place d'une topologie d'interdiction, de limitation adressée au grand Autre de jouir d'un corps sans frein que l'organisation oedipienne présente ce caractère fondateur.

Alors les pères. Dans *La Question préliminaire tout à traitement possible de la psychose*, **Lacan** parle de la « ... *carence paternelle, dont la répartition ne laisse pas d'inquiéter entre le père tournant, le père débonnaire, le père engoncé, le père dérisoire, le père au ménage, le père en vadrouille,...* »⁵. Le père du quotidien, père "dans la réalité", père errant, est fréquemment et improprement qualifié de père réel. Il a été dit que c'est le père réel qui donne la castration. Disons plutôt

4J. LACAN, *Les Formations de l'inconscient*, 25 janvier 58.

5J. LACAN, *D'une Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose*, 1957-58, *Ecrits*, p. 578.

qu'un père donnant la castration doit nécessairement avoir une part de lui dans le réel, ce qu'a souligné **Jean-Pierre Lebrun**. Le réel du père : qu'il y ait chez lui un trou, un manque hors saisie conceptuelle. L'énoncé "mater certissima, pater semper incertus" ne concerne pas tant la réalité de son intervention génitrice que, il me semble, la vérité de son intervention symbolique ou plutôt (141) symboligène, car enfin ce qui est incertain pour un père, presque toujours en discussion, concerne sa capacité d'être ce père symboligène, héroïque défailant chronique.

Ces pères dérisoires, phallus, bronzés ou non, érigés en exhibition, chantant et dansant, esthétiques et chamarrés, qui ne peuvent que faire les clowns et rire les enfants, variété des pères qui n'en peuvent mais. Pères inconsistants, évanescents, en vadrouille, qui s'absentent et, représentants de commerce vont se laisser eux-mêmes représenter à la place laissée vacante, déléguant cette fonction à la mère, la grand-mère, l'oncle (ce qui est institué dans un certain nombre de régions du monde), au fils aîné, voire aux institutions, à l'école, la police, l'amant, etc... Ces pères-là fuient, terrorisés par ce qui leur apparaît comme la gueule ouverte du crocodile, défailants devant tant de force et ne possédant pas, ou plus, cet os phallique capable de bloquer ces rangées de dents menaçantes.

Bien que pour être père, il soit nécessaire d'avoir une certaine appréhension de sa carence, dans ces cas-là il semble s'agir d'autre chose : d'un sentiment mélancolique comme cela a été effectivement cité, sentiment accentué d'incapacité. Face à quoi ? A un idéal de père imaginaire.

Ces pères fatigués, psychasthènes, impuissants, au lieu de se coltiner sans cesse la question comme des praticiens, baissent les bras et s'esquivent.

Il y a également ces pères dans la farouche revendication d'autorité, se situant en commandeurs d'autant plus rigides qu'ils se sentent dérisoires quant à la portée de leur action. Leur acharnement dans les conduites empesées et froides participe d'une hargne d'échec. Ils se raidissent pour tenter maladroitement d'immobiliser le déferlement de l'Autre.

De là, certains patriarches, soutiens de la patrie - peut-être faudrait-il dire Matriarches, soutiens de la Matrie ? - dont il y a surabondance d'exemples, qui un jour, ont réussi une limitation majeure, défendu la patrie et obtenu en retour un prestige considérable, à qui ont été (142)érigées des statues et dès lors, par ce fait, basculé, changé de position : de bordants, de promoteurs du bord, ils sont devenus les redoutables garants de l'illimité et de la perversion. Pères fantoches, aussi déchus que fétichisés, potentats des systèmes totalitaires domestiques ou nationaux.

C'est là que nous saisissons combien toute identification à la loi, toute prétention imaginaire de se situer à cette place contient sa négation. Il suffit d'ouvrir le journal, n'importe quand, pour lire les exactions de tel groupe, escadron de la mort, justiciers s'identifiant au bras de la loi et qui ne sont que le bras de la Mère Toute. N'apercevant pas, d'ailleurs, l'horreur de leur conduite, sincèrement étonnés et scandalisés lorsque des comptes leur sont demandés.

Dans cette mesure, la démocratie présente, entre autres caractéristiques, que le magnifique élu, cette fois, par le dieu peuple, puisse être déchu c'est-à-dire que sa gloire puisse devenir du jour au lendemain du rien. La démocratie c'est l'impossibilité de se maintenir à cette place d'élu éternel et se prendre pour Dieu légiférant.

Il me paraît que ceci se retrouve aussi bien dans les dictatures politiques, dans les psychoses, et les maladies psychosomatiques

graves : la père-manence d'un système fixé, fermé, bloqué à l'infini dans l'inhibition, et dont le décollement semble impossible et sans espoir.

C'est ainsi que **Lacan** envisage ces paradoxes « *par quoi, dit-il, les effets ravageants de la figure paternelle s'observent avec une particulière fréquence dans les cas où le père a réellement la fonction de législateur ou s'en prévaut, qu'il soit en fait de ceux qui font les lois ou qu'il se pose en pilier de la foi, (...) tous idéaux qui ne lui offrent que trop d'occasions (...) d'exclure le Nom-du-Père de sa position dans le signifiant* » ⁶.

(143) Un tel père, visant l'immortalité, ou identifié à la vérité, en communication directe avec le divin, évacue la part de réel nécessaire à son humanité et le témoignage, essentiel, qu'il est, lui aussi, soumis à la loi, à la loi de la castration, du sexe et de la mort.

Dans sa pratique, ce pseudo-père géant, laisse la voie ouverte à la Jouissance Autre. Nous observons ainsi « *le rôle de la fonction paternelle dans le déclenchement du délire* » ⁷. Il s'agit d'un enfant élu, aimable puisque le plus apte à se faire pour l'Autre, ou l'Autre maternel, le phallus imaginaire, et le père n'ayant pas réussi, ou n'ayant pas été en place de le détacher d'elle, de destituer cet ensemble Un. Lorsque cet enfant adresse un appel au père, en tant qu'il se trouve face à un désir, à son orientation vers un désir, et lui demande une barre pour s'appuyer, qu'il lui tienne un bord fermement, avec assurance, que fait ce père ? Il s'esquive, il faillit, pas dans le sens où il montre le réel de sa faille, mais en se plaçant en complice de l'Autre, en affirmant son existence, son existence, mauvais terme, en affirmant plutôt sa prééminence et sa totalité. Dans cette confirmation de l'Autre non "barrable", il fait chuter le sujet, le bord ne tient pas et il y a dérapage,

⁶J. LACAN, *D'une Question préliminaire*, Ecrits, p. 579.

⁷J. LACAN, *ibidem*, p. 580.

bascule, glissade, le sol se dérobe sous ses pieds et, plus précisément qu'un délire, c'est d'un moment forclusif, d'effacement du sujet qu'il s'agit. Le déclenchement du délire comporte, comme nous le savons, déjà la tentative de se relever et reconstruire. Ainsi ce père choisit la voie de la "lâcheté" ⁸, c'est-à-dire qu'il lâche, abandonne ses rejetons à l'emprise. Toute.

Pour que ça tienne, **Lacan** écrit de la mère vis-à-vis du père, phrase qui a été abondamment reprise : « ... du cas qu'elle fait de sa parole, disons le mot, de son autorité » ⁹. Afin que la parole du père compte pour la mère, qu'elle fasse une place à son autorité, il y a une nécessité de base : qu'elle soit désirante de lui et en témoigne, le montre. Sinon elle (144) (145) offre, "apparemment", une face fermée, Toute, mais c'est ça qui compte puisque c'est l'image en permanence. Autrement dit, un père ne peut avoir d'autorité, faire Nom-du-Père, qu'en s'appuyant sur le désir que la mère a de lui.

Ainsi, être père, père du Nom-du-Père, on le voit ne peut se tenir à partir d'une place de père "purement symbolique", mais d'une place d'homme dans un rapport sexué à une femme.

Que veut l'Autre ? Qu'on le glorifie, le célèbre, "qu'on" lui donne et interdise le décollage. L'acte du père semble permettre l'insoumission, le père étant dans ce cas un subversif : soutenir le refus du don du corps à un dieu quel qu'il soit. Promoteur du nom, ou du non, barreur d'autre pour faire place à un réel du sujet, à un impossible et par conséquent de lui offrir là un possible. "Si le nom du père c'est le père en tant que nommant", nous pouvons l'écrire également "non m'man" : l'au-moins-un permettant qu'il y ait du plus un. **Lacan** cite **Etienne Gilson** dans le Séminaire sur l'angoisse, « *La vie*, nous dit quelque part quelqu'un qui n'est pas analyste, **Etienne**

⁸ Terme qu'utilise LACAN.

⁹ J. LACAN, *ibidem*, p. 579.

Gilson, *l'existence est un pouvoir ininterrompu d'actives séparations* » ¹⁰, « *une série de seuils se mettent à structurer le monde* » ¹¹, « *l'autre ne donne que l'étoffe du sujet, soit sa topologie* » ¹², **Lacan** précise avoir « *ajouté une dimension à ce lieu du A en montrant que comme lieu il ne tient pas* » ¹³.

Il y a donc une précision fondamentale à fournir pour l'acte paternel au risque de tomber dans l'imposture, puisque le père en disant non, peut aussi bien prendre la place du tyran et ouvrir à tous les abus : le Nom-du-Père est, plus précisément, en tant qu'il permet le non "ou nom" du sujet, autre façon de dire ce qu'a repris **Roland Chemama**, « *le père s'en passer à condition de s'en servir* », c'est-à-dire "sans en être asservi".

Si son nom, le nom propre, le patronyme est donné à l'enfant, s'il surcharge celui de la mère, c'est pour répéter dans cet éventuel tête-à-tête, qu'il y a un autre dans le circuit, nom d'autant plus nécessaire que ce tiers est effacé ou absent. Le nom témoigne qu'il n'y a pas parthénogénèse. Il est envisagé ici comme séparation, c'est-à-dire nommer pour faire ex-sister, mais il peut également s'enfler en majuscule et devenir infatuation, nous pourrions qualifier cela perversion du nom, détournement de ce pour quoi il a été émis.

Ainsi le risque des didacticiens de la psychanalyse, ceux qui nomment, seuls "habilités" à nommer, autoriser les psychanalystes, c'est-à-dire ceux dont la parole fait loi, dont une version, son prolongement peut-être, est cette question d'un Ordre. **Lacan** dit que « *le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même* » pour permettre de le dégager des contremaîtres qui seraient là pour donner des noms majuscules et des médailles. Bien sûr, une autre difficulté est que le psychanalyste peut

10J. LACAN, Séminaire sur *L'Angoisse*, 30 janvier 63.

11J. LACAN, *La Relation d'objet*, 20 mars 57.

12J. LACAN, *D'un autre à l'Autre*, 4 décembre 68.

13J. LACAN, *Encore*, 9 janvier 73.

s'Auto-Nommer (avec majuscules) dans sa Suffisance...

En fait la loi, dans les groupes et les institutions, n'est-elle pas la loi de la limitation de la jouissance des uns sur les autres, sur leur corps et leur âme ? Dès qu'une personne s'érige en législateur, mandaté ou non, il peut se retrouver dans l'identification imaginaire à la "Loi", qui est im-posture. Aussi émouvante soit l'évocation du père, acharnée l'opposition qui lui est si souvent manifestée, ou profonde la reconnaissance, la question centrale pour nous, consiste à ne pas confondre, ce qui se présente comme un glissement incessant, ne pas confondre la loi et la paranoïa : le père à une place paranoïaque en tant que celui qui fait la loi sans y être soumis, comme chacun, décrétant comment chacun doit faire, s'habiller, (comment faire sa gymnastique, dictait le père de **Schreber**), ou l'exemple parfait dans sa naïveté, que rapportait **Patrick De Neuter**, de ce père disant à sa fille "C'est moi qui fait la loi, donc tu dois coucher avec moi" !

(146)Face aux excès et aux insuffisances, il n'est pas exagéré de soutenir que le parlêtre est toujours profondément orphelin de père, (de mère, nous en parlerons une autre fois), je veux dire également par là qu'il ne l'est jamais intégralement non plus. Comme pour la psychanalyse, pas moyen de se reposer, il faut être là et se coltiner la tâche : un praticien présent, puissant et actif.

Je vous livre ici un mot et une lettre dont je me sers depuis sept, huit ans. N, Nomos pour désigner, je ne dirais pas la fonction paternelle car ce terme est tout à fait piégé et peut réduire le père à une fonction, mais l'acte paternel ou action paternelle en tant que barreur d'autre, ce qui permet la déliaison lorsque le temps en est venu, promoteur du trou, du manque, du symbolique et du réel. Je vous passe aujourd'hui les différentes raisons pour lesquelles j'ai choisi ce terme, en tout cas, l'acte nomique consisterait à nommer chaque lieu en

l'en sortant, à nommer chacun, le situer dans sa famille, sa lignée, le temps, avec son corps, ses orifices. Les lieux ainsi accèdent à l'ex-sistence, à la capacité de percevoir des sensations, la mobilité, une estimation, une mesure personnelle. Je dirai en schématisant, caricaturant peut-être, que l'action de la mère serait de fournir ce lieu, d'en tenir lieu et au père nomique de faire ex-sister ce lieu en le désignant, en nommant ce désormais tenant-lieu, de l'en sortir chaque fois que l'infans cède à la tendance à s'assoupir dans les pseudo-avantages acquis. Nomos signifie loi en grec, mais c'est un terme complexe qui se traduit également par lire, distribuer, répartir...

Pour terminer je préciserais simplement que nomique ne se confond pas entièrement avec la nomination, comme nous l'avons vu, mais ne se superpose pas non plus totalement avec la coupure, car celle-ci concerne la rupture d'un enfermement et que cette opération, l'acte nomique est plus large : l'ouverture à des horizons autres.